



Communiqué de presse Le mois de l'Europe 2013 dans le Val-d'Oise

Le 9 mai est jour de fête pour l'Europe. Cette journée est devenue l'occasion de sensibiliser les citoyens et de mettre en valeur les projets à dimension locale qui n'auraient pu voir le jour sans un soutien financier européen.

A travers le financement de ces projets, l'Europe améliore l'environnement quotidien des territoires et de ses habitants.

Dans le Val-d'Oise, les territoires d'Argenteuil-Bezons et de Val de France proposent des événements ouverts à différents publics.

Le programme régional des événements organisés à l'occasion des journées de l'Europe 2013 (du 1^{er} au 31 mai) est consultable sur le lien suivant : <http://www.europeidf.fr>.

À ce jour, pour la période 2007-2013 dans le département du Val-d'Oise, 41,5 M€ ont été engagés : 15,5 M€ au titre du fonds européen pour le développement régional (FEDER) et 26 M€ au titre du fonds social européen (FSE).

SOUTIEN PAR LE FONDS EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)

Les principaux objectifs du programme FEDER sont, d'une part, le soutien au développement urbain des zones les plus en difficulté, et d'autre part, les projets favorisant l'innovation ou le développement durable.

La répartition des crédits est concentrée sur les territoires de la communauté d'agglomération de Val de France (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse et Arnouville-lès-Gonesse) et de la communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons en raison des difficultés constatées de développement économique et d'insertion sociale et professionnelle de la population. Ainsi, plus de 10 M€ ont à ce jour été consacrés au financement de 16 projets dans ces territoires, soit 91% des fonds programmés à ce jour.

Les projets financés portent sur:

➤ **l'aménagement des parcs d'activité économique** dans une logique environnementale : l'Entre Deux-Pointe-Trois-Quart à Sarcelles (2,6 M€), Les Tissonvilliers III à Villiers-le-Bel (1,5 M€) ou la requalification de la zone d'activités des Doucettes à Garges-lès-Gonesse (1,4 M€) ;

➤ **la promotion de l'innovation technologique** afin de renforcer la compétitivité du tissu économique : construction d'un pôle dédié à la mécatronique (3,2 M€) et d'une couveuse (729 K€), à Argenteuil, création de l'institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social à l'ESSEC (1,7 M€), soutien des projets de R&D des entreprises (500 K€) ;

➤ **le développement durable** : réhabilitation de 570 logements sociaux dans la résidence OSICA la Fauconnière à Gonesse (1,7 M€) et de 139 logements dans la résidence ERIGERE à Cergy (526 K€).

SOUTIEN PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE)

La majorité des crédits FSE est concentrée sur les 4 priorités suivantes : la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations, l'investissement dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales, l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques avec, comme pour le FEDER, un soutien renforcé des territoires plus fragilisés des communautés d'agglomération de Val de France et d'Argenteuil-Bezons.

Depuis le début de la programmation, 26 M€ de FSE ont permis de cofinancer des projets sur le département.

A titre d'illustration, peuvent être cités les projets suivants par grande priorité :

➤ **au titre du renforcement de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations** : le projet porté par l'association départementale de sauvegarde enfance et adolescence (ADSEA) relatif à la mise en place d'une boutique vélo sur l'agglomération de Cergy-Pontoise. Il a permis à 11 personnes issues des zones urbaines sensibles de s'intégrer dans le milieu professionnel ;

➤ **au titre de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi** : le dispositif A'Venir Etre en Entreprise, porté par le Mouvement des Entreprises du Val d'Oise. Il vise à accompagner 90 jeunes en difficultés dans leur parcours d'insertion professionnelle ;

➤ **au titre de l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques** : les projets Outil-âges RH et les trophées Trajectoires portés par un travail partenarial coordonné par l'unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Ces projets ont permis d'accompagner plus d'une centaine d'entreprises dans la conclusion de leurs accords en vue du maintien en entreprise des seniors et de récompenser celles qui mettent en œuvre des pratiques de gestion des âges exemplaires.